

# Dossier de presse



## Passerelles de reconversion professionnelle

Un dispositif innovant d'accès au métier d'aide-soignant, dans le cadre du programme « Transitions collectives » du ministère du Travail

Un partenariat Korian / Derichebourg  
Lancement le 7 avril 2021



# DES COLLABORATRICES DERICHEBOURG MULTISERVICES DÉMARRENT UNE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT POUR ACCÉDER À UN CDI CHEZ KORIAN



**Korian lance, ce 7 avril, les « Passerelles de reconversion professionnelle », pour permettre à des salariées issues d'entreprises en réorganisation de se former pour accéder à un diplôme et à un emploi d'aide-soignant, en évitant ainsi les ruptures de parcours et le passage à Pôle Emploi.**

Cette initiative pilote a l'ambition de former et de recruter 200 personnes en 2021 sur tout le territoire. La première promotion démarrera

début mai en Île-de-France avec des salariés (agents de service) de Derichebourg Multiservices.

Cette démarche innovante s'inscrit dans le dispositif « Transitions Collectives » lancé en début d'année 2021 le 1<sup>er</sup> février par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et les partenaires sociaux, qui vise à accompagner les entreprises et les salariés qui font face à des mutations économiques durables dans leur secteur.



« Nous avons à cœur notre rôle d'employeur engagé. À cet effet, nous déployons des dispositifs soucieux d'accompagner

nos collaborateurs, et ce, dans toute la diversité de leurs projets professionnels. Nous encourageons ainsi la pluralité des expériences et les changements d'environnement contribuant à enrichir les parcours. »

Boris Derichebourg, Président de Derichebourg Multiservices



« Passerelles propose un parcours diplômant, un nouveau métier et des perspectives d'avenir stables à des salariés

affectés par la réorganisation de leur entreprise. C'est le prolongement naturel des nombreuses innovations lancées par Korian ces dernières années pour attirer des nouvelles compétences dans les métiers du soin, aux besoins croissants. »

Sophie Boissard, Directrice générale du groupe Korian

©Manuelle Trousant

## Les étapes clés du dispositif Passerelles

- La démarche est proposée à des entreprises qui anticipent une adaptation de leurs organisations et qui ont signé un accord sur la Gestion de l'Emploi et des Parcours Professionnels. Elles informent leurs salariés de l'existence de ce moyen de reconversion chez Korian et de ses modalités. Les salariés manifestent leur intérêt, sur la base du volontariat. Korian organise alors, avec les associations « transitions pro » (AT Pro), une présentation de ses métiers, des perspectives d'évolution et de son contrat social lors d'une réunion collective.
- Les personnes intéressées effectuent un sas d'orientation de 5 jours qui leur permet de découvrir l'entreprise, le métier, la manière de s'y former. Pour Korian, c'est l'occasion de rencontrer les candidats et de valider avec eux le parcours à entreprendre.
- Le salarié démarre sa formation selon des modalités adaptées à sa situation.

Il bénéficie dès le début du parcours d'une promesse d'embauche en CDI à temps plein qui se concrétisera dès lors que ce dernier aura obtenu son diplôme d'état d'aide-soignant, délivré par les services du Ministère de la Santé.



# Les entreprises partenaires

Korian travaille depuis plus d'un an sur ce dispositif pour pouvoir le proposer à des salariés souhaitant envisager une réorientation professionnelle ou à des entreprises qui souhaitent l'intégrer à leur gestion prévisionnelle de l'emploi. Parmi les salariés potentiellement concernés, des agents de nettoyage ou hôtes de caisse, qui peuvent avoir des compétences et des savoir-faire en adéquation avec les métiers d'accompagnement du grand âge de Korian.



## **DERICHEBOURG**

L'entreprise Derichebourg, acteur global des services à l'environnement, aux entreprises et aux collectivités, est ainsi le premier partenaire du dispositif *Passerelles*. Plusieurs dizaines de salariés pourraient le rejoindre selon le calendrier suivant :

- organisation de la réunion d'information collective, le 7 avril,
- premier des quatre SAS d'orientation, fin avril 2021.



« Le projet Passerelle est une nouvelle opportunité de contribuer au développement de nos collaborateurs.

**Nous mettons au cœur de notre politique RH de nombreux dispositifs pour accompagner la montée en compétence ; et évidemment**

**la formation diplômante est un enjeu majeur. C'est une grande fierté aujourd'hui de pouvoir concrétiser ce projet de reconversion, qui permet à nos collaborateurs d'enrichir leurs parcours professionnels. »**

**Malika Bouchehioua,**  
DRH de Derichebourg Multiservices.



« Nous croyons beaucoup au dispositif *Passerelles* qui a beaucoup de vertus pour toutes les parties-prenantes. Il permet d'élargir notre sourcing de candidats d'aides-soignants diplômés d'État. Il crée également la fonction de tuteur pour des salariés experts. Enfin, il est une réponse innovante qui responsabilise les différents acteurs en termes d'emploi sur chacun des territoires, en mettant en concordance l'offre et la demande »

**Nadège Plou,**  
DRH de Korian France.

Monoprix, Accor Invest, Accor, Sodexo et Transdev font également partie des entreprises partenaires avec lesquelles ce dispositif a été conçu.



MONOPRIX

ACCORINVEST



sodexo





# Les dispositifs de formation

Le dispositif Passerelles, pour les salariés à temps plein, offre différents modes de formation possibles :

- pour les personnes de moins de 29 ans : la formation est proposée **en apprentissage**, au sein du CFA des métiers du soin ;
- pour les personnes de plus de 29 ans, la formation est proposée :
  - en **Institut de formation d'Aides-Soignantes (IFAS)**,
  - *via* **une VAE inversée**.

## Qu'est-ce que la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) inversée ?

La VAE inversée est un parcours en alternance pour des salariés expérimentés qui permet d'apprendre le métier par une intégration directe en établissement pour acquérir / renforcer l'expérience professionnelle et ce pendant 14 mois. Chaque collaborateur est accompagné au quotidien par un tuteur. Cette partie pratique est renforcée par un apprentissage théorique *via* notamment des modules digitaux innovants proposés par la Korian Academy (e-learning, carnet de formation...). Au bout d'un an (1 607 heures), le candidat peut présenter son dossier pour obtenir son diplôme d'aide-soignant diplômé d'État devant un jury de VAE indépendant.

## L'avantage de la VAE ?

Ce dispositif permet de construire une expérience professionnelle en lien avec le diplôme visé complétée par des apports en formations, en situation de travail, au fur et à mesure du parcours.

### Emplois Passerelles : les salariés à temps partiel aussi !

Chez Derichebourg Multiservices, une très grande majorité des candidats au dispositif « Passerelles » occupent des emplois à temps partiel et sont des femmes peu diplômées, et souvent éloignées de tous les dispositifs de formation qualifiés.

En cas de chômage, leur rémunération passerait de 914 euros (pour 20 heures/hebdomadaires) à 600 euros, soit une perte d'un tiers.

Avec le dispositif « Passerelles », les salariées passeront à temps complet et bénéficieront du maintien de leur taux horaire pendant leur formation, avec l'obtention d'un diplôme d'État d'aides-soignantes et, à l'issue, une embauche en CDI à 1 906 euros brut mensuel (dont Ségur).

# Le financement du parcours



Pendant toute la durée de la formation chez Korian, le contrat de travail des salariées dans l'entreprise de départ perdure.

Elles sont détachées au sein de Korian.

Leur rémunération est prise en charge conjointement par Derichebourg et l'État.

Korian prend en charge :

- les coûts d'ingénierie pédagogique, pour adapter la formation à un parcours internalisé en entreprise, en Action de Formation en Situation de Travail (AFEST). Des tuteurs seront formés dans chacun des établissements pilotes.
- La contrepartie des financements partiels mis en œuvre par les partenaires financeurs sur le dispositif (AT Pro, FNE, OPCO...).

# Une réponse innovante à un fort besoin de recrutements

Korian, par une gestion fine de ses besoins en ressources humaines, a planifié ses recrutements par métiers, selon les régions où il est implanté, en tenant compte de la démographie et des besoins de développement.

**En 2021, Korian va recruter 5 000 personnes en CDI, dont 2 500 Aides-soignants**

- Des postes disponibles partout en France
- Des promesses d'embauche en CDI
- Un contrat social attractif



© Manuelle Toussaint

Akwoavi Agomedje, aide-soignante à la maison La Croisée Bleue (Eaubonne, 95), diplômée via la VAE en 2019 (à gauche) et Nadège Plou, DRH Korian France (à droite).

## Liens utiles

Le site recrutement de Korian

<https://recrutement.korian.fr/>

Tout savoir sur le métier d'aide-soignante

<https://recrutement.korian.fr/metier/devenir-aide-soignante>

Nouveau / déposer sa candidature en vidéo

<https://explore.visiotalent.com/korian-recrute-des-aide-soignants/>



Korian, premier groupe européen de soin au service  
des personnes âgées et fragiles [www.korian.com](http://www.korian.com)

 @Korian     @Korian     Groupe Korian     @Korian\_fr

Contacts presse Korian :

**Jean-Marc Plantade**

Directeur des Relations Presse  
Tél. : 07 62 90 32 58  
[jean-marc.plantade@korian.fr](mailto:jean-marc.plantade@korian.fr)

**Cyrille Lachèvre**

Directeur adjoint des relations presse  
Tél. : 07 61 53 54 86  
[cyrille.lachevre@korian.fr](mailto:cyrille.lachevre@korian.fr)

**Marjorie Castoriadis**

Responsable relations médias  
Tél. : 07 63 59 88 81  
[Marjorie.castoriadis@korian.fr](mailto:Marjorie.castoriadis@korian.fr)



**DERICHEBOURG**

Derichebourg multiservices est un opérateur de référence  
des services externalisés aux entreprises industrielles  
et tertiaires, services publics et collectivités.

Contact presse Derichebourg :

**Silvine Thoma**

Responsable marketing et communication  
Tél. : 06 80 87 05 54  
[silvine.thoma@derichebourg.com](mailto:silvine.thoma@derichebourg.com)